

archimag.com

[STRATÉGIES & RESSOURCES DE LA MÉMOIRE & DU SAVOIR]

n°72

59 euros



réussir ses projets
de veille

préface

Le monde comme les organisations sont en proie à des déséquilibres constants, internationaux, nationaux, relatifs à un marché, à une technologie... Chacun cherche à y voir plus clair. Les services de veille ne manquent pas d'activité — tout en devant défendre et promouvoir la leur : il est toujours nécessaire de se réinterroger sur son système de veille, l'efficacité de ses outils, la satisfaction de ses utilisateurs, décideurs comme collaborateurs et de redynamiser ce qui doit l'être.

Mais si les méthodes de veille sont, la plupart du temps, un acquis, calées sur un cycle de la veille bien établi, cela ne fait pas de cette discipline un domaine figé. D'autant que l'on demande toujours plus aux professionnels, ne serait-ce que parce que la masse d'informations à débroussailler croît en permanence. Ou parce que la nécessité de décider ou de réagir doit répondre à des changements accélérés.

Au moins deux tendances de fond interviennent dans ce contexte.

Tout d'abord, le phénomène de l'open source intelligence (Osint ou renseignement d'origine sources ouvertes, Roso). Où le veilleur devient davantage actif devant des sources d'information, mobilisant nombre de données pour en déduire une information significative. Un glissement de compétence ou



Michel Remize

une affirmation qui pousse vers des fonctions plus fortement orientées vers l'analyse (non pas en solitaire, mais la plupart du temps collaborative, avec l'appui des métiers et des experts). Que ceux qui n'ont pas encore pris le train de l'Osint se dépêchent d'y monter ! Ensuite, du côté des outils. Une part d'intelligence artificielle y est de plus en plus fréquemment intégrée. C'était une nécessité pour le traitement de données de masse. Cela devient un atout pour les analyser, dégager du sens. Jusqu'à un certain point où l'intervention humaine, avec sa perception propre, reste nécessaire. Mais, du sourcing au livrable, le travail du veilleur pourrait bien se

voir remodelé du fait de l'assistance de l'intelligence artificielle et du machine learning. On ne l'aperçoit encore qu'à peine.

Deux tendances plus une, globale : celle de la sécurité et de la cybersécurité. Ces dimensions peuvent paraître évidentes s'agissant de veille. Les veilleurs s'en préoccupent aujourd'hui comme rarement : le Covid et le travail à distance (avec ses vulnérabilités), les cyberattaques, la guerre en Ukraine et ses conséquences planétaires ont ravivé le sujet. À prendre à bras-le-corps.

Ce guide pratique Archimag propose d'approfondir l'ensemble de ces questions, et d'autres encore. Parmi elles, le télétravail, les évolutions du métier de veilleur, la veille sur les réseaux sociaux ou l'apport de la représentation visuelle. L'angle se veut le plus pratique possible, avec des retours d'expérience. Une analyse du marché des outils de veille et leur panorama sont aussi disponibles.

Bonne lecture! ■

Michel Remize

[Rédacteur en chef]

nous faisons Archimag

Serda édition-IDP
24, rue de Milan, F-75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 55 31 92 30
Fax : +33 (0)1 44 53 45 01
infos@archimag.com
www.archimag.com
contacts e-mail
prenom.nom@archimag.com
rédaction
rédacteur en chef
Michel Remize
directrice de la rédaction
Louise Guerre
directeur de la publication
Pierre Fuzeau

l'équipe de rédacteurs
Fabien Carré-Marillonnet,
Myriam El Jamali,
Axel Halsenbach,
Clémence Jost, Eric Le Ven,
Bruno Texier
ont collaboré à ce guide
Voir « nos auteurs et experts »
page 3
site web, newsletter
Clémence Jost
conception graphique
Julio Arias-Arnanz, Arnoat
dessinateur
Vince (vince-cartoon.be)
maquette
Aline Paumard (Artisttyck)

publicité
directrice de la publicité
Cathy Potel
01 44 53 45 14
chef de publicité
Imane Erraoui
01 44 53 45 06
responsable marketing et commercial
Albane Perrichon
01 44 53 45 00
vente au numéro
service abonnement
réclamation
Zamila Nguyen
commandes@archimag.com
24 rue de Milan 75009 Paris
tarifs et conditions d'abonnement
valables jusqu'au 31-12-2022
France : 1 an, 139 euros
France : 2 ans, 239 euros

Tarif étudiant : 1 an, 30 euros
Tarif demandeur d'emploi :
1 an, 65 euros
Vente au numéro : 19 euros
France : 1 an,
Pack Abo : 364 euros
imprimeur
Inore Groupe Impression
4 rue Thomas Edison
58640 Varennes Vauzelles
éditeur
IDP Sarl, au capital
de 40 000 euros
Information, documentation,
presse
Numéro de commission paritaire :
0127 T 85484
ISSN : 2260-1708
Dépôt légal à parution du numéro

crédits photos
Couverture :
© Oatawa/Stock
Intérieures : droits réservés,
sauf mentions différentes
annonceurs
Cision : 2
Coexel : 39
IDP : 2^e et 4^e de couverture
Serda Formation : 17,
3^e de couverture
Sindup : 37
Visibrain : 21

Archimag est une publication
du groupe Serda.



Toute adaptation ou reproduction
même partielle des informations
parues dans Archimag est
formellement interdite sauf
accord écrit d'IDP SARL.
© IDP juillet 2022



Ce document est imprimé
sur papier certifié PEFC

Annoncez-vous sur Archimag et Archimag.com
Contactez Cathy Potel : 01 44 53 45 14, cathy.potel@archimag.com
et Imane Erraoui : 01 44 53 45 06, imane.erraoui@archimag.com
Abonnez-vous à Archimag : www.archimag.com/boutique



sommaire

[le point]

- 04 la veille augmentée : plus stratégique que jamais
- 06 nouvelles conditions de télétravail
- 07 compétences internes : besoin de spécialistes en veille ?

[méthodes]

- 08 comment dynamiser son dispositif de veille
- 11 l'open source intelligence en pratique
- 14 « pour être efficace, l'Osint a besoin que plusieurs compétences puissent collaborer »
- 15 sécurité, cybersécurité : comment rendre sa veille plus sûre ?
- 19 veiller sur les réseaux sociaux
- 20 #veille : comment trouver des pépites sur Twitter
- 24 veiller sur Facebook : pensez aux groupes de discussion !
- 25 veiller sur LinkedIn pour trouver des experts

- 26 élargissez votre périmètre de veille et osez la veille multilingue !
- 27 la veille au défi de l'intelligence artificielle
- 29 veille au Crédit Agricole : le temps de l'intelligence artificielle
- 30 tirer profit de la cartographie et de la représentation visuelle
- 32 comment mesurer l'efficacité de son service de veille
- 33 Orange : près de 10 000 collaborateurs acteurs de la veille

[outils]

- 34 les plateformes de veille : principaux enseignements d'une enquête ouverte
- 36 veille transversale : un outil au service de tous
- 47 ministère de la Culture : une veille solidement sourcée

[quiz]

- 48 quiz

nos auteurs et experts

■ Mathieu Andro

Docteur en sciences de l'information et de la communication

Animateur du réseau de veille des Services du Premier ministre

→ bibliotheque-numerique.fr

■ Jérôme Bondu

Directeur du cabinet de conseil en veille
Inte-ligere.fr

Consultant, formateur (IHEDN), conférencier
Président du Club IES

Auteur du « *Petit bestiaire de la gestion des informations* » et de « *Maîtriser internet... avant qu'internet ne vous maîtrise* ».

→ www.inter-ligere.fr

■ Emilie Breton

Journaliste

■ Fabien Carré-Marillonnet

Journaliste Archimag

■ Christophe Deschamps

Consultant et formateur en veille stratégique, intelligence économique, social KM et mindmapping

→ www.outilsfroids.net

■ Corinne Dupin

Consultante, cabinet Ourouk

■ Stéphane Gorla

Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication

Responsable du parcours Veille Stratégique et Organisation des Connaissances du Master 1 Information-Communication de l'Université de Lorraine, Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy

Membre de l'équipe PIXEL du Centre de recherche sur les Médiations (CREM)

■ Artus Huot de Saint Albin

Responsable Osint chez Axis & Co, enseignant et coresponsable Club Osint et Veille AEGE (réseau d'experts en intelligence économique)

■ Clémence Jost

Journaliste Archimag

■ Eric Le Ven

Journaliste Archimag

■ Nicolas Moinet

Professeur des universités en intelligence économique à l'IAE de Poitiers
Directeur adjoint en charge de la communication et des relations entreprises

■ Charles Pahlawan

Directeur adjoint École de Guerre Économique, coordinateur de l'AEGE (réseau d'experts en intelligence économique) et directeur du Portail de l'IE

■ Yannick Pech

Spécialiste en Osint et cybersécurité

■ Michel Remize

Rédacteur en chef Archimag

■ Bruno Texier

Journaliste Archimag

la veille augmentée : plus stratégique que jamais

Face aux volumes d'information produits aujourd'hui de toute part, la veille doit changer de braquet. Voici comment ajuster sa position pour mieux répondre aux attentes.

La veille est un processus par lequel une entité surveille son environnement afin de le comprendre au mieux, anticiper son évolution et s'adapter en conséquence. Si cette discipline a toujours existé (archives, documentation, bases de données), l'explosion d'internet a considérablement bouleversé sa pratique. Ainsi, la numérisation de l'économie, le stockage massif des informations sur des serveurs distants, la publication quasi systématique de tout support papier en digital ont donné leurs lettres de noblesse à ceux capables de collecter les données, les traiter et les diffuser.

Qu'elle soit technologique, concurrentielle, juridique ou encore sociétale, la veille ne consiste plus en une simple collecte, mais en une méthodologie de traitement d'informations de masse. Cette masse représente un double enjeu pour les organisations : optimiser sa collecte d'une part et, d'autre part, enrichir les éléments collectés en rebondissant sur de nouvelles sources.

La maîtrise de ce double enjeu, qui doit déboucher sur une veille augmentée, passe par trois piliers : une meilleure maîtrise, par tous, des techniques de recherche, une prise de conscience générale de l'intérêt de la veille et une évolution du métier de veilleur pour



Charles Pahlawan.

DR

y intégrer des recherches en sources ouvertes ponctuelles donnant plus de relief à son travail.

améliorer les capacités générales de traitement de l'information

S'il n'existe pas d'études ou de statistiques sur le degré de connaissances du fonctionnement des moteurs de recherche, les formateurs constatent invariablement, parmi des groupes d'étudiants, qu'une part non négligeable d'entre eux ne maîtrisent pas les fondamentaux de la recherche sur internet. Cette méconnaissance des opérateurs de recherche (guillemets, astérisque, etc.) et du fonctionnement des algorithmes réduit d'emblée leur capacité à trouver rapidement des informations pertinentes. Sans cette maîtrise élémentaire, la veille, lorsqu'elle est mise en place de manière « artisanale », ne peut pas être pleinement efficace. Quant aux outils spécialisés, s'ils ont su devenir de plus en plus ergonomiques et pertinents dans les informations collectées, ils restent encore peu répandus au sein

des organisations, en particulier dans les TPE-PME. Or, combien de start-up n'auraient pas déposé le bilan ou accéléré leur croissance grâce à un travail efficace pour comprendre leur environnement et anticiper les attentes ?

« il est nécessaire de former les cadres en entreprise à la philosophie de veille »

Cette étape nécessite à la fois de continuer à améliorer ces outils spécialisés, et c'est l'un des points importants des groupes de travail du GFII (1), mais aussi de former les cadres en entreprise à cette philosophie de veille, qu'ils soient utilisateurs comme responsables de cellule liée au management de l'information.

En France, ce management de l'information, ou intelligence économique, n'est enseigné que dans des troisièmes cycles spécialisés, une vingtaine sur le territoire, soit 600 étudiants ou professionnels formés par an au niveau exploitants ou superviseurs. L'approche du marché de l'information, et en particulier les aspects d'une collecte intelligente, devrait être enseignée dans toutes les formations en France comme une base indispensable pour savoir gérer un projet, mieux comprendre son environnement, trier la connaissance dans un espace marqué par « l'infobésité ».

demain, tous veilleurs ?

Selon Statista, le volume de données mondiales devrait passer de 47 à 2142 zettaoctets entre 2020 et 2035. Si les solutions de collecte et d'analyse

comment dynamiser son dispositif de veille

« *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage* », écrivait le poète. Les veilleurs ont tout intérêt à appliquer ce précepte. Voici la voie à suivre avec quelques fondamentaux méthodologiques.

Les praticiens de la veille se heurtent tôt ou tard à la sensation d'une « *baisse de régime* » du système de surveillance qu'ils ont mis en place. Les motifs de ralentissement de la « *vitesse de rotation* », pour filer la métaphore mécanique, relèvent la plupart du temps, d'après notre expérience, de trois grands cas de figure — l'un des trois ou bien les trois à la fois —, à savoir :

❶ une « *déconnexion* » d'avec leur organisation : perte de sens liée à leur activité, faible visibilité sur les orientations stratégiques, implication réduite, voire nulle, dans les chantiers prioritaires du moment, participation inexistante ou en dents de scie aux instances internes, faible sollicitation de la part de la direction...

❷ une « *déconnexion* » d'avec leur pratique : installation dans une activité routinière, recours aux mêmes ressources et aux mêmes outils depuis de nombreuses années, faibles interactions avec leurs pairs, sentiment d'être noyés dans l'opérationnel, sentiment de débordement, amollissement dans leur zone de confort...

❸ une « *déconnexion* » d'avec leur communauté de « *clients* » ou contributeurs internes : tarissement des feedbacks, essoufflement des contributions, pratiques cloisonnées de la veille, assèchement des sollicitations des clients internes, faible activité constatée sur la plateforme mise à leur disposition...

Toutes ces situations génèrent un manque d'allant chez les veilleurs, forcément préjudiciable à leur installation durable dans le paysage de leur organisation.

ouvrir des chantiers

La bonne nouvelle est que chacun des scénarios mortifères mentionnés ci-dessus peut se transformer en chantier de (re)dynamisation :

■ le premier chantier sera celui du repositionnement de l'activité de veille au sein de l'organisation ;

■ le deuxième entreprendra la professionnalisation ou la redynamisation de la pratique ;

■ le troisième consistera à mettre en place une démarche de veille collaborative pour conjuguer la veille au pluriel (les praticiens de la veille se considérant trop souvent comme les uniques dépositaires de la fonction).

Nous nous proposons dans cet article de passer en revue chacun des chantiers en question pour les nourrir, tour à tour, d'idées d'actions et de conseils méthodologiques de nature à revitaliser la pratique.

soutien méthodologique et technique ou analyse et production

Se reconnecter avec son organisation peut passer, pour commencer, par une révision du positionnement de l'équipe sur la chaîne de valeur de la veille : est-il opportun pour elle d'investir toutes les étapes de la veille, depuis le sourcing jusqu'à la diffusion, ou bien a-t-elle intérêt à n'investir qu'une partie de l'échiquier ? Soit l'amont de la chaîne de valeur (sourcing et collecte), dans l'idée de faire valoir son expertise dans l'identification, la qualification, la mise à jour et la mise à disposition de ressources utiles à l'activité, ainsi que dans l'outillage du dispositif (prescription et paramétrage d'outils adaptés au contexte d'usage). Soit l'aval de la chaîne de valeur (analyse et diffusion), en faisant le choix de déléguer les activités amont, les plus chronophages, à un prestataire (courtier en information, cabinet-conseil en innovation), à un outil, ou aux

collaborateurs eux-mêmes, responsabilisés et formés au sourcing et au recueil des informations en autonomie.

Dans le premier cas de figure, les veilleurs apportent essentiellement un soutien méthodologique et technique et renoncent à produire eux-mêmes des livrables, dont la réalisation incombe aux collaborateurs de l'entreprise. Dans la seconde configuration, les veilleurs s'affirment comme des analystes et producteurs de livrables à valeur ajoutée (notes de synthèse, études, rapports). Le questionnement sur la façon d'investir la chaîne de valeur de la veille nécessite l'arbitrage de la direction, qui doit statuer sur le positionnement attendu de l'équipe de veille (*voir page suivante*).

occasions d'interactions

Retrouver ou conquérir sa place au sein de son organisation revient également à saisir la moindre occasion d'interactions avec les décideurs et porteurs de projets : s'inviter à l'assemblée générale, se rendre dans les instances pertinentes, instaurer une interpellation régulière en comité de direction pour identifier les besoins de soutien sur un projet donné, participer à des groupes de travail et à des réunions de cadres et d'information sur les avancées des projets, suivre les publications de postes pour contacter les nouveaux arrivants et initier une relation avec eux...

check-up

Le chantier de reconexion avec sa pratique est l'occasion d'un petit check-up pour vérifier si tout ce qui peut être optimisé l'a été. De multiples points sont à questionner :

■ la connaissance des orientations, priorités, métiers et activités de son organisation ne gagnerait-elle pas à être renforcée ? Les besoins en information ont-ils fait l'objet d'une formalisation a minima (feuille de route, plan de veille, fiche

veiller sur Facebook : pensez aux groupes de discussion !

Il existe une multitude de groupes thématiques sur Facebook. Lorsqu'ils sont animés par des communautés professionnelles, ces espaces de discussion peuvent se révéler très pertinents pour les veilleurs. Mode d'emploi.

au premier trimestre 2022, Facebook revendiquait 2,9 milliards d'utilisateurs actifs mensuels à travers le monde. En France, ce nombre se situe aux alentours de 40 millions. Tout ce qui s'y publie ne mérite pas l'attention — loin de là ! — mais les professionnels de l'information-documentation auraient tort de négliger le premier réseau social mondial en termes d'utilisateurs.

À condition de ne pas s'attarder sur la page d'accueil. Il est vivement conseillé de rejoindre les communautés professionnelles qui ont investi Facebook. Certaines d'entre elles comme les bibliothécaires y sont particulièrement bien représentées. On compte en effet une douzaine de groupes francophones constitués autour de thématiques particulières : l'accueil en bibliothèque, la prospective du livre, la musique en médiathèque, le jeu vidéo en bibliothèque... Certains de ces groupes peuvent dépasser 7000 membres plus ou moins actifs. Dans le groupe « *Professionnels des bibliothèques* » les conversations prennent des formes multiples : réponses apportées à des questions précises, conseils pratiques pour organiser une exposition, annonces de journées d'étude, etc.



Deux solutions sont proposées aux internautes : créer un groupe ou rejoindre un groupe existant.

1. créer un groupe

Il existe plusieurs méthodes pour créer un groupe de discussion. La plus simple consiste à cliquer sur le petit triangle situé à droite en haut de page (à droite du point d'interrogation) et à sélectionner « *Créer un groupe* ». Une fenêtre s'ouvre et vous invite à renseigner ce groupe : lui donner un nom, inscrire des personnes en saisissant leur nom ou leur adresse électronique, et sélectionner le niveau de confidentialité. Trois échelons sont proposés :

- groupe public : permet de n'importe quel internaute de voir les publications ;
- groupe fermé : restreint l'accès aux publications aux seuls membres du groupe ;
- groupe secret : seuls les membres connaissent l'existence de ce groupe et accèdent à ses publications.

Plus anecdotique, vous pouvez personnaliser le groupe nouvellement créé à l'aide d'une illustration qui viendra s'inscrire sur la bannière en haut de page.

Une fois créé, votre groupe doit être géré. Pour cela, rendez-vous sur les trois points de suspension «...» située en bas à droite de la bannière. Dans le menu déroulant, choisissez « *Modifier les paramètres du groupe* ». C'est ici que sont choisies les principales

autorisations du groupe : qui peut publier sur le groupe, validation (ou pas) des messages avant leur publication, etc. La gestion des membres se fait via l'onglet « *Membres* » situé en bas à gauche de la bannière. Sur ce panneau, vous attribuerez les droits accordés aux différents membres : publication, commentaire, modération. Par défaut, le créateur du groupe en devient l'administrateur. À ce titre, il dispose de tous les droits éditoriaux liés à ce groupe. Une fois ces opérations réalisées, les contributeurs posent des questions, d'autres y répondent et tous sont invités à y partager de l'information.

2. rejoindre un groupe existant

Il peut être judicieux de rejoindre un groupe existant. Pour cela, il suffit de se rendre sur le petit triangle en haut à droite de la page et de choisir « *Nouveaux groupes* ». Une sélection de groupes apparaît et il suffit de cliquer sur le bouton « *+ Rejoindre* ». En fonction des paramètres du groupe, il faudra attendre un temps plus ou moins long pour que l'administrateur accède à votre demande. Reste à trouver des groupes de discussion. Facebook suggère une sélection qui étonne par son hétérogénéité : « *Jamais sans mon chat* », « *Johnny, une passion, une vie* » ou « *Je bosse à la SNCF et j'assume* » ! Plus pertinente, la barre de recherche (en haut, à gauche) permet de remonter beaucoup de résultats grâce à des mots-clés. Astuce : cliquer en bas du menu déroulant « *Trouver plus de résultats* ». Il vous reste alors à faire votre choix parmi les dizaines de groupes existants. La requête « *veille* » fait par exemple apparaître plusieurs dizaines de groupes et de pages comportant de plusieurs dizaines à plusieurs milliers de contributeurs. ■

Bruno Texier

ministère de la Culture : une veille solidement sourcée

Au ministère de la Culture, la mission de la politique documentaire développe une veille média et web sur la solution de Sindup. Une multitude de sources et de fonctionnalités sont disponibles. De quoi offrir un nombre croissant de services aux utilisateurs.

La mission de la politique documentaire du ministère de la Culture fait partie du DEPS-Doc, département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation. Elle coordonne la documentation et répond à l'ensemble des besoins informationnels de l'administration centrale, des directions régionales des affaires culturelles (Drac), des services à compétence nationale (SCN). Certains des produits de veille ont une diffusion plus large vers les établissements publics. L'équipe compte quinze personnes qui travaillent sur la veille média et web à partir de la plateforme Sindup.

catalogue régulièrement enrichi

« Sindup est une plateforme de veille qui agrège plus de 50 millions de sources. Nous l'utilisons depuis 2016 et nous sommes montés en charge sur l'outil en utilisant de plus en plus de fonctionnalités à mesure que nos besoins se sont développés. Les fonctionnalités sont nombreuses et permettent de faire beaucoup de choses », explique Nathalie Leplongeon, responsable de la veille numérique et internationale.

« Le catalogue de sources s'enrichit régulièrement. Elles sont toutes qualifiées et un moteur de recherche permet d'interroger toute la base de connaissances ».

Il y a deux profils principaux d'utilisateurs professionnels dans l'outil : les veilleurs qui peuvent créer des requêtes et des bouquets de sources et les curateurs qui peuvent sélectionner de l'information et l'envoyer via des infolettres. L'équipe compte cinq veilleurs et quatre curateurs.

« Nous faisons deux types de veilles : des veilles automatisées pour des publics experts, et des veilles humaines. Nous créons nos bouquets de sources thématiques, sur lesquels nous appliquons des requêtes. Sindup permet de créer des requêtes très élaborées avec de nombreux opérateurs (booléens, proximité, etc.) ».

nombreuses possibilités d'éditorialisation

« Toutes les données sont remontées dans des dossiers de veille, qui sont nos outils de curation », ajoute Diane Gaudron, chargée de veille. « Depuis ce vivier d'articles, nous opérons une sélection manuelle de ceux qui nous intéressent, que nous répartissons ensuite dans des dossiers construits selon un plan de classement propre au sujet, utilisé pour catégoriser les rubriques des infolettres. Sindup offre de nombreuses possibilités d'éditorialisation : sur chaque article, il est possible d'ajouter une tonalité (neutre, positif, négatif, etc.), un niveau d'importance, des commentaires, des pièces jointes, etc. Les articles peuvent être tagués grâce à l'indexation automatique. Les mots-clés peuvent être catégorisés (thématique, pays, secteur, etc.) ».

Les données des dossiers de veille peuvent également alimenter des tableaux de bord, un autre livrable de veille permettant de

capitaliser les données sur un sujet, qui peuvent être présentées sous différentes formes : nuages de tags, verbatims, histogrammes, etc. Depuis le front-office, les lecteurs ont accès à ces tableaux de bord et peuvent filtrer les contenus, grâce aux facettes, en fonction de leurs besoins. Ils peuvent aussi partager les articles sur les réseaux sociaux, les enregistrer en favoris.

« Des exports des métadonnées (dont le plan de classement, les mots-clés) sont possibles sous différents formats. Nous nous en servons notamment pour créer des cartographies en open data. Il est aussi possible de faire du datamining à partir de ces exports ».

« Nous développons la veille collaborative et dans ce cadre nous utilisons le système d'alerte sur les dossiers. Quand un nouvel article est ajouté par un de nos collègues, nous en sommes informés en temps réel ».

analyse sémantique

« Parmi les projets de montée en charge, nous envisageons de tester la fonctionnalité d'analyse sémantique, permettant de repérer des identités nommées et éventuellement la fonctionnalité de deep learning FilterLive qui apprend à reconnaître les informations qualifiées selon les centres d'intérêt des utilisateurs ».

« Les lecteurs, souvent experts d'un sujet, qui ont accès au front office, peuvent également contribuer et ajouter des articles. Nous souhaiterions, à terme, qu'ils puissent devenir curateurs et participer à la veille collaborative. Offrir le rôle de contributeurs à des agents hors mission de la politique documentaire serait un moyen à la fois d'autonomiser les agents et de monter en puissance dans notre process de veille ». ■

Emilie Breton